



Conseil de santé d'Ottawa Ottawa Board of Health

SUITE À DONNER 16/ DISPOSITION 16

le lundi 18 mars 2013, 17 h
Monday, March 18, 2013, 5 p.m.

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest
Champlain Room, 110 Laurier Avenue West
Personne-ressource pour le Conseil de santé d'Ottawa:
Contact for the Ottawa Board of Health
Gillian Connelly, 613-580-2424, ext./poste 21544
Gillian.Connelly@Ottawa.ca

Membres du Conseil /Board Members:

Councillor/conseillère D. Holmes (Chair/présidente), Dr./D^r A. Kapur (Vice-Chair/vice-président), Councillor/conseiller D. Chernushenko, Councillor/conseiller M. Fleury, Dr./D^{re} M. Fullerton, Councillor/conseiller S. Qadri, Councillor/conseillère K. Hobbs, T. Hutchinson, M. Keeley, Councillor/conseiller K. Egli, G. Richer

CONFIRMATION OF MINUTES
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la réunion du 21 janvier a été adopté.

8.1 MEDICAL OFFICER OF HEALTH VERBAL REPORT
RAPPORT VERBAL DU MÉDECIN CHEF EN SANTÉ PUBLIQUE

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

REÇUE

8.2 BOARD OF HEALTH FOR THE CITY OF OTTAWA HEALTH UNIT 2012
ANNUAL REPORT
RAPPORT ANNUEL DE 2012 DU CONSEIL DE SANTÉ DE LA
CIRCONSCRIPTION SANITAIRE DE LA VILLE D'OTTAWA
[ACS2013-OPH-SSB-0003](#)

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :

- 1. prenne connaissance du rapport annuel de 2012 du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa;**
- 2. approuve qu'il soit acheminé au Conseil municipal d'Ottawa à des fins d'information, en vertu de la *Loi sur la ville d'Ottawa*.**

ADOPTÉE

8.3 ADDRESSING SUBSTANCE MISUSE IN OTTAWA
RÉDUIRE L'ABUS D'ALCOOL ET DE DROGUES DANS LA
RÉGION D'OTTAWA
[ACS2013-OPH-HPDP-0003](#)

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa autorise Santé publique Ottawa à continuer de :

- 1. Collaborer avec ses partenaires dans la lutte contre la toxicomanie;**
- 2. Sensibiliser la population aux Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada, conformément à l'Entente de responsabilité en santé publique;**

3. Financer le programme de prévention de la toxicomanie en milieu scolaire à Ottawa, comme le précise le présent rapport.

ADOPTÉE, tel que modifiée

**Modification technique
Proposé par le membre Hutchinson**

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport intitulé « Le problème du mésusage de substances à Ottawa » soit modifié comme suit : Document 2 – Le problème du mésusage de substances à Ottawa : rapport technique, figure 13, page 46 (anglais) et page 51 (français), soit remplacé par les tableaux suivants, qui incluent la légende corrigée.

Figure 13: Number of Needle and Syringe Program service contacts by agency, 2010 to 2011

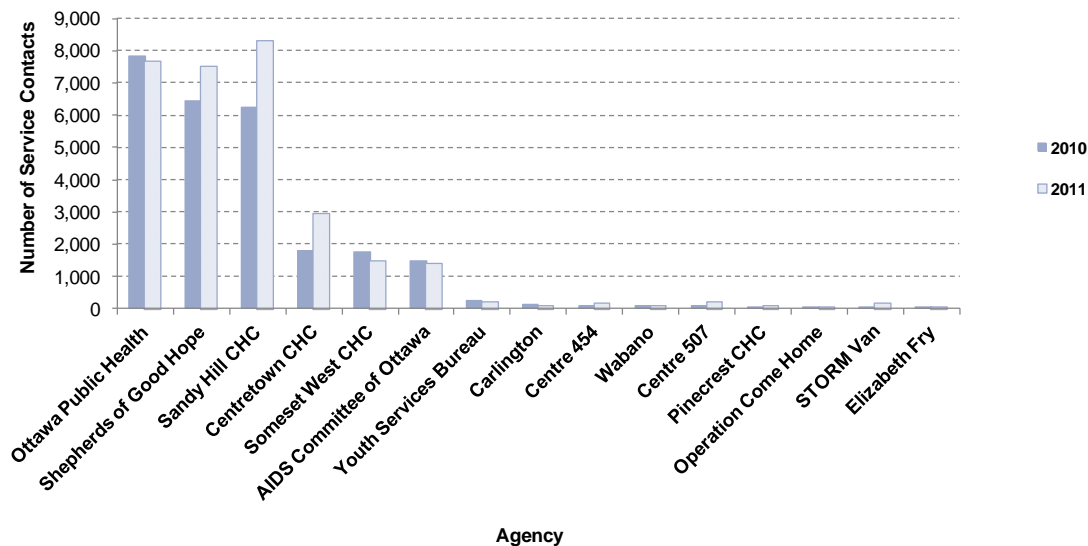
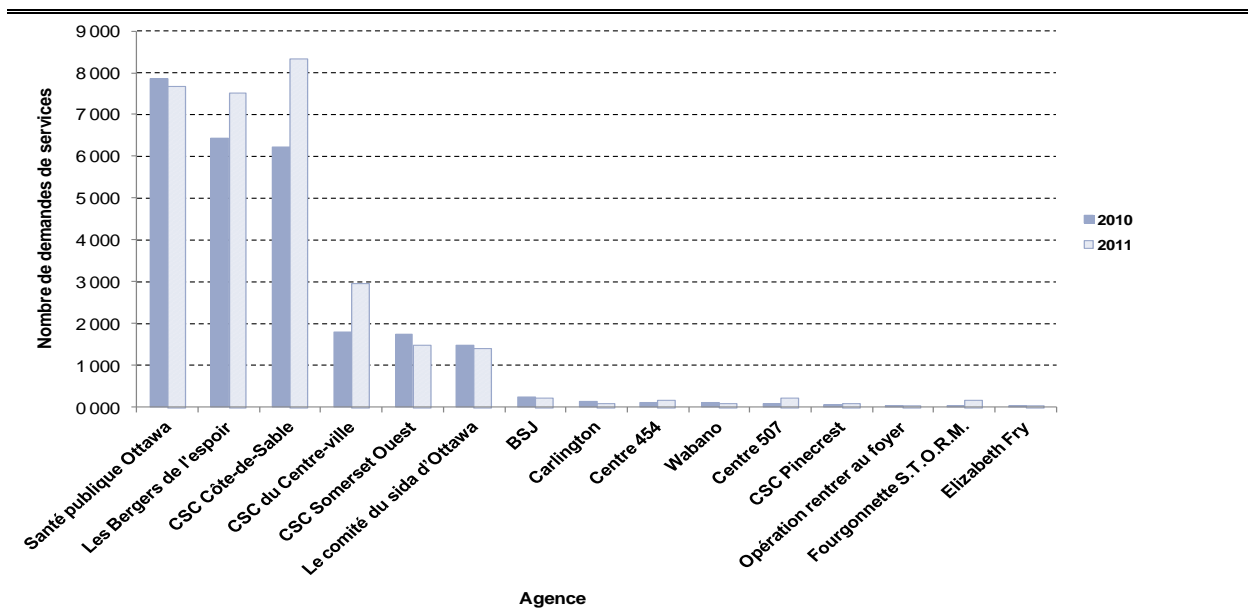


Figure 13 : Nombre de demandes de services d'échange d'aiguilles et de seringues en fonction de l'organisme, 2010-2011



8.4 EXTREME WEATHER IN OTTAWA CONDITIONS EXTRÊMES À OTTAWA [ACS2013-OPH-EHP-0002](#)

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

REÇUE, tel que modifiée

**Modification technique
Proposée par le membre Hutchinson**

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée est en train de valider les résultats des indicateurs de rendement et de reddition de compte de 2012;

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le Service d'approvisionnement médico-pharmaceutique du gouvernement de l'Ontario ont compilé et récemment validé les résultats indicateurs de rendement et de reddition de compte de 2012 pour l'indicateur 7b;

PAR CONSÉQUENT' IL EST RÉSOLU que le rapport intitulé « Entente de responsabilité en matière de santé publique provinciale du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa – résultats de 2012 pour les indicateurs de rendement » soit modifié comme suit : page 2 de 5 du Rapport

sur les indicateurs négatifs de rendement qui fait référence à « 7,3 p. 100 comme le résultat prévu en fin d'année 2012 pour l'indicateur 7b » soit remplacé par « 7 p. 100 ».

- 8.5 2012 OPERATING BUDGET YEAR END RESULTS – BOARD OF HEALTH FOR THE CITY OF OTTAWA HEALTH UNIT STATUS REPORT
RÉSULTATS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA FIN DE L'EXERCICE 2012 – RAPPORT D'ÉTAPE DU CONSEIL DE SANTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION SANITAIRE DE LA VILLE D'OTTAWA
[ACS2013-OPH-IQS-0001](#)

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

REÇUE

- 8.6 BOARD OF HEALTH FOR THE CITY OF OTTAWA HEALTH UNIT
PROVINCIAL PUBLIC HEALTH ACCOUNTABILITY AGREEMENT- 2012
PERFORMANCE INDICATOR RESULTS
ENTENTE DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE
PROVINCIALE DU CONSEIL DE SANTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION
SANITAIRE DE LA VILLE D'OTTAWA – RÉSULTATS DE 2012 POUR
LES INDICATEURS DE RENDEMENT
[ACS2013-OPH-IQS-0002](#)

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

- 1. accepte que le rapport sur les indicateurs de rendement négatif (document 2) soit signé par le médecin chef interim en santé publique au nom du Conseil de santé et soit envoyé au ministère de la Santé et des Soins de longue durée;**
- 2. confirme les cibles de rendement de 2013 pour les indicateurs 1, 2 et 4 de l'entente de responsabilisation en santé publique 2011-2013 du Conseil de santé d'Ottawa, comme il est indiqué dans le rapport.**

ADOPTÉE

- 8.7 DELEGATION OF AUTHORITY – CONTRACTS AWARDED FOR THE PERIOD OF JULY 1, 2012 TO DECEMBER 31, 2012
DÉLÉGATION DE POUVOIRS – CONTRATS ACCORDÉS POUR LA

PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2012
[AS2013-OPH-IQS-0003](#)

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

ADOPTÉE

Avis de motion

Proposée par le membre Hutchinson

ATTENDU que les établissements de services personnels sont des établissements qui fournissent des services personnels comme le perçage corporel, le tatouage, l'électrolyse, l'acupuncture et divers services esthétiques;

ATTENDU que le *Protocole de prévention et de contrôle des infections dans les établissements de services personnels* (2009) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée exige que le Conseil de santé d'Ottawa informe le grand public ainsi que les travailleurs et les exploitants d'établissement de services personnels au sujet des méthodes de prévention et de contrôle des infections;

ATTENDU que le protocole exige également qu'une surveillance continue et une évaluation des risques soient effectuées pour repérer les dangers pour la santé dans les établissements de services personnels;

ET ATTENDU que le protocole exige également que les inspecteurs de Santé publique Ottawa effectuent tous les ans des inspections de ces établissements afin de vérifier que le nettoyage, la désinfection et la stérilisation de matériel sont appropriés afin de prévenir la transmission de maladies infectieuses comme l'hépatite B et l'hépatite C;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le personnel de Santé publique Ottawa examine diverses stratégies pour améliorer les méthodes de prévention et de contrôle des infections dans les établissements de services personnels qui aideront à améliorer la sécurité publique. Ceci sera fait en consultation avec le Service du greffier municipal et

chef du contentieux, la Direction des services des règlements municipaux, les exploitants et le public;

PAR CONSÉQUENT, IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le personnel préparera un rapport en 2013 qui résumera les conclusions de cette consultation.